

Introduction

Géographie et éthique, la convergence s'impose-t-elle en ce début de XXI^e siècle ?

Cynthia Ghorra-Gobin



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/gc/1722>

DOI : 10.4000/gc.1722

ISSN : 2267-6759

Éditeur

L'Harmattan

Édition imprimée

Date de publication : 1 juillet 2010

Pagination : 3-10

ISBN : 978-2-2296-54253-2

ISSN : 1165-0354

Référence électronique

Cynthia Ghorra-Gobin, « Introduction », *Géographie et cultures* [En ligne], 74 | 2010, mis en ligne le 28 février 2013, consulté le 22 mars 2021. URL : <http://journals.openedition.org/gc/1722> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/gc.1722>

Ce document a été généré automatiquement le 22 mars 2021.

Introduction

Géographie et éthique, la convergence s'impose-t-elle en ce début de XXI^e siècle ?

Cynthia Ghorra-Gobin

- 1 En tant que discipline centrée sur l'interface entre l'homme et son milieu, la géographie étudie et met en évidence les flux et les dynamiques réticulaires structurant l'espace et le territoire. Bien que générale, cette définition présente le mérite de souligner combien la géographie a peu tendance à s'interroger sur la pertinence ou plus précisément l'adéquation de ces dynamiques spatiales par rapport aux enjeux sociétaux ou encore sur leurs impacts à l'égard des écosystèmes dit naturels. La géographie culturelle présente certes l'avantage de prendre en compte les représentations sociales et culturelles des acteurs et parfois leur intentionnalité, ce qui lui permet d'éviter de tomber dans le fonctionnalisme ou le déterminisme. Elle exerce toutefois peu son sens critique et fait rarement référence aux valeurs. Pour aller vite, on peut dire que la géographie a certes opéré, à l'instar d'autres disciplines, cette distinction entre fait et valeur mais qu'en ce début de siècle elle semble prête à relever le défi du « tournant éthique ». Comme l'illustrent les articles réunis dans ce numéro de *Géographie et Cultures*, la géographie opte progressivement pour un positionnement éthique au travers notamment de deux thématiques : la question environnementale et celle de la diversité socioculturelle en milieu urbain. Ces deux thématiques en cours d'élaboration n'épuisent pas pour autant le futur registre de leur interférence. Mais quel sens faut-il donner au terme éthique ? En quoi celui-ci se différencie-t-il de la morale ? Dans ce nouveau cheminement, la géographie a-t-elle intérêt à s'inspirer de la posture du prix Nobel d'économie, Amartya Sen, prêt à réinterpréter la genèse de sa discipline ? Que nous disent les auteurs de ce numéro ?

Questionnement éthique et réflexion scientifique

- 2 La question éthique a émergé de manière explicite dans le langage scientifique parallèlement (1) aux avancées fulgurantes des biotechnologies¹ et à (2) la prise de conscience du caractère irréversible de certains dégâts infligés à la nature. Suite à

L'argumentation du philosophe allemand Hans Jonas soucieux de la survie de l'humanité sur la planète Terre, le principe de précaution (Jonas, 1979) a fait son entrée dans les débats politiques et scientifiques. Certains pays (comme la France) l'ont même inscrit dans la Constitution. Des commissions nationales d'éthique sont désormais nommées par les États parallèlement à l'instauration à l'échelle mondiale du comité mondial de l'éthique scientifique et technologique (Comest, *World Commission on the Ethics of Scientific Knowledge and Technology*) et du comité international de bioéthique (CIB), tous deux placés sous l'égide de l'Unesco. Des institutions se dotent progressivement de normes éthiques ou encore d'un Bureau de Questions Éthiques, dans le but de promouvoir et de diffuser une culture de l'éthique et de la transparence et ainsi encadrer de manière optimale la responsabilité des acteurs. Ce mouvement en faveur d'un questionnement éthique s'inscrivant dans la réflexion scientifique et dans l'action collective s'est intensifié avec la crise du capitalisme financier qui apparaît sur le devant de la scène mondiale en 2008 avec la bulle immobilière au moment où éclatent des émeutes de la faim². Des économistes comme Amartya Sen tentent alors d'insuffler une dose d'éthique à la discipline économique au même moment où la responsabilité des institutions et des acteurs économiques et politiques est questionnée comme l'illustre l'article de Nacima Baron-Yelles. Certains médias et publicistes ont aussitôt évoqué l'intérêt du « produit éthique » relevant du commerce équitable et autorisant des modes de consommation dits plus éthiques³.

- 3 L'éthique n'est pas vraiment synonyme de morale (Badiou, 2003 ; Canto-Sperber, 2004 ; Ley, 1994 ; Proctor et Smith, 1999). La morale est reconnue comme un principe formel et universel, alors que l'éthique répond aux particularités des individus et aux spécificités des situations. Il n'y a pas d'éthique générale mais une « éthique de vérités singulières » (Badiou, p. 14). La dimension éthique est relative d'une situation donnée : « il faut tenir compte des relations qui s'y traitent ». En ce début de XXI^e siècle, on parle ainsi de l'éthique des droits de l'homme, de l'éthique du vivant, de l'éthique de l'être ensemble, de l'éthique de la communication, de l'éthique de la reconnaissance ainsi que de l'éthique de l'environnement. Toute réflexion d'ordre éthique a ainsi son domaine de prédilection et ne peut en aucun cas être érigé comme une idéologie, comme l'indique clairement Claire Tollis en évoquant le triptyque « Éthique-Action-Géographie ». Aussi, si le philosophe Ricœur (1990) choisit de travailler l'éthique de la reconnaissance de l'Autre ou encore l'éthique de la différence parallèlement au principe de l'altérité constitutive de toute société, des politologues comme Bertrand Badie (2002) mettent l'accent sur une éthique des relations internationales centrée sur le principe des droits de l'homme, quitte à s'engager dans des débats sur les fondements d'une guerre dite « juste ».
- 4 Aussi, l'éthique est loin d'être une morale générale pour se rapprocher d'une réflexion engagée sur les processus en vue d'établir la vérité et ainsi contribuer à la décision. L'injonction éthique n'est pas catégorique (Marzano, 2005). Il ne s'agit pas d'appliquer des « théories morales préétablies à des objets différents » mais de les concevoir comme une pratique d'élaboration théorique à la lumière du contexte dans lequel les questions surgissent. Les géographes ont dans un premier temps privilégié la thématique de l'environnement (Berque, 1996 ; Proctor et Smith, 1999) avant de travailler sur la visibilité de la différence culturelle comme principe éthique (Ghorra-Gobin, 1998, 2006) en s'inspirant notamment des travaux de la philosophe Iris Marion Young (1990). La dimension éthique peut également être sollicitée pour penser

l'articulation ou le lien entre recherche « fondamentale » et recherche « pratique » et ainsi conduire, comme l'indique à juste titre Isabelle Lefort, à adopter une posture réflexive en géographie tout en s'impliquant dans les controverses scientifiques.

De l'éthique de l'environnement et de sa genèse

- 5 L'environnement en tant que questionnement scientifique et mouvement social émerge dans un premier temps aux États-Unis, suite à la publication de l'ouvrage magistral de Rachel Carson, *Silent Spring*, qui dès 1962 adressait une critique acerbe au capitalisme industriel, non pour prendre la défense de la classe ouvrière (un courant des sciences sociales remontant à la fin du XIX^e siècle) mais pour la non prise en considération de la nature dans les décisions économiques et plus particulièrement dans l'agriculture⁴. Au cours de la décennie 1970, Ann L. Strong, professeur à l'université de Pennsylvanie s'inscrivant dans la perspective ouverte par Rachel Carson, a également revendiqué le recours à la question éthique pour aborder l'environnement naturel après avoir souligné les méfaits du gaspillage foncier et l'étalement urbain suite au rythme effréné de l'urbanisation⁵. Elle fut parmi les premiers à estimer que l'éthique ne devait pas se limiter à aborder les relations entre individus ou encore la relation entre l'individu et la société et qu'il était temps d'y inclure les relations entre (1) l'homme et (2) la terre, les animaux et les plantes. Elle suggéra alors l'extension de l'éthique à l'environnement comme une possibilité évolutive parce que des avancées scientifiques étaient en mesure de démontrer l'interdépendance entre l'être humain et les éléments naturels. Il s'agit pour l'être humain de dépasser le statut de simple « conquérant » de la Terre pour devenir « citoyen » de la Terre.
- 6 Une action collective centrée sur la perspective d'un développement durable (DD) se veut une réponse à la pression croissante de l'écologie politique. Mais comme l'indique clairement le géographe américain Thomas Willbanks, œuvrer dans la direction du DD est loin d'être aisé dans la mesure où cela exige une véritable révolution. Il ne s'agit pas uniquement de repositionner la relation société-nature mais d'inventer un 'nouveau' cadre délibératif afin de se mettre d'accord sur les modalités sociopolitiques susceptibles de conduire à des changements dans les modes de vie (Willbanks 1994). Opter pour le développement durable signifie construire un cadre autorisant un débat prenant en compte les atteintes à l'humanité et à l'environnement naturel de la croissance économique. En d'autres termes, il nous faut apprendre à construire ensemble des réponses fabriquées sur mesure à des questions inédites. Le géographe Augustin Berque préfère, lui, remettre en cause les principes de la modernité ou encore son parti ontologique, en raison de son choix explicite pour abstraire l'individu de la *chôra* (milieu). Il propose de dépasser le *topos* moderne pour retrouver et reconstruire le couplage structurel du *topos* de notre corps individuel et de la *chôra* de notre milieu (1996). Seule une remise en cause de la modernité permettrait d'adopter un comportement éthique envers la Terre. Un point de vue également défendu par Pauline Couteau.
- 7 Le changement climatique, un sujet épineux pour les scientifiques et les médias, a également intégré un volet éthique explicite depuis que l'Unesco, dans le cadre de la 35^e Conférence générale (octobre 2010) réunissant tous les États, a décidé d'élaborer une Déclaration universelle sur les principes éthiques liés au changement climatique afin de modifier les comportements des individus et des entreprises et ainsi aider les

décideurs à élaborer des politiques nationales efficaces. Cette Déclaration universelle n'a pas pour objectif de discuter de la production de gaz à effet de serre (GES), de l'empreinte carbone de l'individu ou encore du réchauffement global. Il s'agit de réfléchir et de se mettre d'accord sur les principes éthiques concernant par exemple le déplacement contraint d'une population de 50 millions de personnes suite à la désertification des sols en Afrique. La question éthique ne se limite toutefois pas uniquement à nos préoccupations concernant l'environnement naturel, elle aborde également celles de la diversité culturelle et sociale dans les villes et les métropoles.

De l'éthique de la diversité culturelle

- 8 La thématique de la prise en compte explicite de la diversité culturelle de nos sociétés, ainsi que l'idée d'une compensation à l'égard des groupes ayant subi au cours de l'histoire une politique de discrimination se sont affirmées en Amérique du Nord dès les années 1960/70 suivant des modalités différentes au Canada et aux États-Unis. La revue *Géographie et cultures* a consacré deux numéros (58 et 26) aux questions de multiculturalisme et de la rencontre interculturelle. Il ne s'agit pas ici de reprendre l'ensemble des arguments défendus par les chercheurs mais de rappeler la pertinence de la contribution de la philosophe Iris Marion Young (1990) qui accorde à la ville des valeurs similaires à celles que lui a attribuées le géographe Jean-Bernard Racine (1993). Loin de se limiter à expliquer l'intérêt de la ville en raison de sa puissance économique, de la concentration spatiale d'activités, d'individus et de rencontres, elle construit un point de vue normatif en positionnant la ville comme « site » privilégié de la mise en scène des diversités culturelles. Dans le chapitre 8, intitulé « City Life and Difference » – qui nous a le plus influencé – elle remet en cause l'idée de la ville organisée selon le principe de la communauté ethnique, raciale ou religieuse – où les individus sont repliés sur des identités héritées et/ou imaginées – ou encore selon le principe de l'individualisme triomphant par ailleurs largement critiqué par le sociologue Bauman (2009)⁶.
- 9 Après le principe de précaution (Jonas), celui de la visibilité de la diversité culturelle et sociale en milieu urbain et dans la sphère publique (Young) est clairement illustré par l'article de Frédéric Dejean.

L'éthique, une « nouvelle frontière » pour la recherche géographique ?

- 10 La dimension éthique s'inscrit ainsi progressivement dans la réflexion des sciences sociales à l'image des revendications du prix Nobel d'économie Amartya Sen (2010) se proposant de refonder le lien entre économie et éthique. Il estime qu'Adam Smith, professeur de philosophie morale à l'université de Glasgow, n'a jamais cherché à dissocier l'éthique de l'économie. Il parle d'une dérive de l'économie ou encore d'une conception mécaniste de l'économie qui, au fil du temps, se désintéressa des questions du « bien de l'homme ». Il plaide en faveur d'une conception éthique de la motivation et de l'accomplissement social dans l'économie moderne après avoir démontré le découplage entre famine et ressource alimentaire. L'opinion publique a désormais compris que les famines ont peu de rapport avec la quantité de denrées alimentaires disponibles. L'intérêt du travail et de l'œuvre de Sen repose également sur une

argumentation subtile refusant d'associer valeurs morales et valeurs occidentales pour revendiquer l'universalité d'un principe éthique issu de la délibération publique. Au terme de cette brève introduction, on peut retenir l'idée d'une thématique de l'éthique devenant en quelque sorte la « nouvelle frontière » scientifique en mesure de revitaliser concepts et théories tout en privilégiant autant que possible un point de vue global ou plus précisément un regard transdisciplinaire.

- 11 Ce numéro de *Géographie et Cultures* n'a pas pour vocation de relire à la lumière du prisme de la question éthique l'ensemble de la production géographique mais simplement de rendre compte, au travers de sept articles (dont trois rédigés par des doctorants), d'une préoccupation et d'un intérêt croissant pour la question éthique en géographie.
- 12 La réflexion sur la place de l'éthique dans la démarche épistémologique de la géographie est menée par deux géographes dont les points de vue, bien que différents, ne sont pas vraiment opposés et peuvent être même perçus comme complémentaires. Isabelle Lefort commence par rappeler les acquis de la modernité et son exigence d'objectivité ayant entraîné de fait cette distinction entre fait et valeur. Toutefois, elle estime que la géographie ne prend aucun risque épistémologique en inscrivant l'éthique dans sa réflexion. Elle propose aux géographes de revoir leur posture en passant d'une épistémologie structurale à une épistémologie dialogique autorisant une certaine réflexivité. Jean-Bernard Racine, tout en retraçant de manière précise les différents paradigmes ayant traversé la discipline au cours de la deuxième moitié du XX^e siècle, réussit à démontrer combien les tenants de ces différents courants avaient en fait intégré de manière implicite l'idée des valeurs auxquelles il est très attaché. Son analyse s'achève sur un riche plaidoyer en faveur d'une « géo-gouvernance » étroitement associée à l'exercice de la démocratie participative en se basant sur sa propre expérience.
- 13 Les deux articles suivants ont pris pour objet respectif deux phénomènes d'actualité, la crise immobilière et la campagne de prévention du risque épidémique de la dengue pour évoquer la question éthique. L'analyse de ce qu'il est convenu d'appeler la « bulle immobilière » dans le contexte de l'Espagne (1 million de logements vides) rédigée par Nacima Baron-Yelles explique dans quelle mesure la crise urbaine se nourrit en fait de la dégradation éthique dans l'action publique locale. Le chercheur met l'accent sur la posture de défiance des citoyens à l'égard des pouvoirs publics, telle qu'elle s'exprime dans des sondages d'opinion. Quant à Marie José Schmidt-Ehrmann, elle souligne l'enjeu éthique que représentent la rédaction et la préparation de documents visant à sensibiliser les jeunes (notamment les jeunes défavorisés) au risque épidémique de la dengue à Nouméa.
- 14 La thématique de l'éthique de la diversité culturelle et religieuse est explicitement étudiée par Frédéric Dejean qui s'inspire du multiculturalisme canadien pour mettre en évidence le décalage de la reconnaissance de la diversité, notamment la diversité religieuse, dans le contexte français, à partir d'un travail de terrain mené notamment en Seine-Saint-Denis en région parisienne. L'auteur plaide pour un urbanisme multiculturel autorisant une mise en scène de la diversité de la population urbaine.
- 15 Les deux derniers articles du numéro mettent en scène l'éthique de l'environnement en géographie tout en adoptant des approches différentes. Pauline Couteau part du principe que la géographie ne peut faire l'économie d'une réflexion éthique et esthétique sur la relation qui unit l'être humain à la terre. Tout en rappelant l'héritage

de la pensée d'Elisée Reclus et d'Eric Dardel, elle analyse les écrits du philosophe japonais Watsuji Tetsurô qui a su donner un sens éthique à la notion de médianité, ce rapport entre société et environnement. Claire Tollis prend pour objet les « espaces de nature » en ville comme à la campagne pour étudier les modes de gestions différenciés de ces « espaces » en raison de la multiplicité d'intervenants. L'originalité de son approche réside dans la mise en évidence de l'éthique dans sa forme actée en s'inspirant de la théorie de l'acteur-réseau, et en soulignant la dimension spatiale de l'éthique. Son analyse est centrée sur le triptyque Éthique-Action-Géographie.

BIBLIOGRAPHIE

- BADIE, Bertrand, 2002, *La diplomatie des droits de l'homme entre éthique et volonté*, Paris, Fayard, 283 p.
- BADIOU, Alain, 2003, *L'éthique : essai sur la conscience du mal*, Paris, Seuil, 120 p.
- BAUMAN, Zygmunt, 2009, *L'éthique a-t-elle une chance dans un monde de consommateurs ?*, Paris, Flammarion, 192 p.
- BERQUE, Augustin, 1996, *Êtres humains sur la terre. Principes d'éthique de l'écoumène*, Paris, Gallimard, 280 p.
- BERQUE, Augustin, Philippe BONNIN, Cynthia GHORRA-GOBIN (dir.) 2006, *La ville insoutenable*, Paris, Belin, 368 p.
- CALLICOTT, J.-B., 1989, *In Defense of the Land Ethic: Essays in Environmental Philosophy*, Albany, State University of New York Press, 325 p.
- CANTO-SPERBER, Monique (dir.), 2004 [1996], *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale*, PUF et Quadrige (éditions de poche), 1840 p.
- CARSON, Rachel, 2002 [1962], *Silent Spring*, New York, Mariner Books, 400 p.
- GHORRA-GOBIN, Cynthia, 2006, « Universalité du multiculturalisme à l'heure de la mondialisation », dans *Géographie et Cultures*, n° 58, p. 5-19.
- GHORRA-GOBIN, Cynthia, 1998, « Ville et communication interculturelle », dans *Géographie et Cultures*, n° 26, p. 4-16.
- JONAS, Hans, 1979, *Une éthique planétaire*, Paris, Desclée de Brower (1996, traduction française), 380 p.
- LEY, David, 1994, « Ethis » dans *Dictionary of Human Geography*, R.-J. Johnston, D. Gregory, and D.-M. Smith (dir.), 3rd edition, 1994, p. 170-72, Londres Oxford Blackwell Publishers, 800 p.
- MARZANO, Michela, 2008, *L'éthique appliquée*, Paris, PUF, Collection QSJ, 128 p.
- PROCTOR, D. James & David M. SMITH (dir.), 1999, *Geography & Ethics: Journeys in a Moral Terrain*, Londres, Routledge, 320 p.
- RACINE, Jean-Bernard, 1993, *La ville entre Dieu et les hommes*, Genève, Paris, Presses Bibliques Universitaires/Anthropos/Economica, 380 p.

- RICŒUR, Paul, 1990, *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil. 424 p.
- SEN, Amartya, 2010, *L'idée de justice*. Paris, Flammarion, 558 p.
- STRONG, Ann L., 1975, *Private Property and the public interest; the Brandywine experience*, Baltimore, Maryland, Johns Hopkins University press, 360 p.
- YOUNG IRIS, Marion, 1990, *Justice and the Politics of Difference*, Princeton University press, 286 p.
- WILBANKS, Thomas J., 1994, « Sustainable Development requires an Ethical Revolution », *Annals of the Association of American Geographers*, 84 (4), p. 541-556.

NOTES

1. En dissociant procréation et gestation, la biotechnologie a inventé la "gestation extracorporelle" en distinguant la mère utérine de la mère ovarienne et a créé la nouvelle fonction de "mère porteuse". Cette invention a entraîné un débat à l'échelle mondiale (cf. Henri Atlan, *L'utérus artificiel*, Seuil, 2005, ainsi que le dossier sur la bioéthique du *Journal du CNRS*, n° 23, juin 2009).
2. Le *Dictionnaire des mondialisations* dont la nouvelle version est prévue pour 2011 fait également état de l'intérêt croissant des acteurs économiques pour intégrer une dimension éthique dans les processus décisionnels.
3. Voir notamment les travaux menés par le CREDOC (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie) sur ce thème.
4. Suite à la publication de son ouvrage, Rachel Carson, une scientifique reconnue travaillant dans l'administration fédérale (*Fish and Wildlife Service*) a été aussitôt vilipendée par la presse qui l'a jugée "hystérique".
5. La référence à Ann L. Strong provient d'un débat riche et intense qui s'est déroulé en 1984 au département d'études urbaines de UCLA (où je poursuivais mes études pour un Ph.D), suite à son intervention très remarquée à l'occasion du Congrès mondial de la politique foncière en 1983.
6. Dans son dernier ouvrage, le sociologue Bauman explique la crise actuelle en établissant un lien de causalité entre l'influence de la pensée libérale, ayant entraîné toute une série de dérégulations, et l'individu plus soucieux de satisfaire ses désirs que de s'intégrer dans la société. D'où l'association entre "société liquide" et crise financière.

AUTEUR

CYNTHIA GHORRA-GOBIN

CREDA UMR 7227 – CNRS

implementation@orange.fr